

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 49 (1911)  
**Heft:** 51

**Artikel:** Les débuts d'un grand écrivain  
**Autor:** Antan, Pierre d'  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-208278>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## NOUVEAUX ABONNÉS

Les personnes qui prendront un nouvel abonnement au Conteur dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain recevront GRATUITEMENT les numéros de novembre et décembre 1911.

## LES DÉBUTS D'UN GRAND ÉCRIVAIN

IL nous est tombé sous la main les deux premiers numéros — peut-être les seuls — d'un petit journal manuscrit.

Il s'appelle *Le Grelot* du N° 14, et il est daté des 14 et 21 décembre 1873. Ce qui fait l'intérêt de ce journal, c'est le nom d'un de ses rédacteurs. Ils sont quatre, dont les noms s'évalent à côté du grelot de l'entête : E. Rod — E. Rosat — O. Moginier — E. Decollogny.

E. Rod, c'est Edouard Rod, notre grand écrivain. Il avait 16 ans à cette époque; il est donc probable que le *Grelot* du N° 14 constitue ses débuts dans la carrière d'écrivain et de journaliste. Il serait intéressant de savoir quels articles il a écrit, malheureusement les quatre rédacteurs ont signé leurs articles d'un pseudonyme. Il y a Gargantua, Sancho Pança, Gorgibus et Virgule.

C'est Gargantua qui présente le journal aux lecteurs. « La fondation de ce journal, dit-il, répond à un besoin réel; il sera instructif et amusant, amusant par des anecdotes gracieuses ou risibles, remarquables par un « heureux choix de termes et de tours ».

Parmi les collaborateurs : M. Bino a promis des illustrations, M. Pommeau des articles de fond, M. Betru un abrégé de son cours de littérature, M. Pedze a bien voulu se charger des copies et M. Gros Lard a offert des compositions musicales.

C'est également Gargantua qui fait le feuilleton, une comédie-ballet en un acte et en vers dont la scène se passe dans l'antichambre du Grand Conseil. Devant les fauteuils où M. Dromadaire et M. Amandier ronflent et rêvent, M. Moustaches exprime en ces termes ses ambitions :

Il dort, il est heureux ! L'ambition qui ronge  
Ne vient pas amener le trouble dans son songe,  
Tandis que moi... je vois à chaque instant  
Passer devant mes yeux le fauteuil qui m'attend;  
Il me tend ses bras verts, puis il s'enfuit dans l'ombre.

Et je demeure seul, tout rêveur et tout sombre;  
Le rêve de mes nuits et l'espoir de mes jours.  
Ce n'est pas le bonheur qu'enfantent les amours,  
Ce n'est pas un palais tout d'or et de merveilles,  
Ce qui trouble mes jours, ce qui trouble mes veilles,  
C'est ce maudit fauteuil que toujours j'espère.

Quoi, je ne l'aurais pas, jamais ? pas une fois ?  
Oh ! fauteuil, viens à moi, sinon je désespère.  
Oh ! fauteuil, viens à moi, viens remplir ma prière !  
Oh ! fauteuil, si tu veux un jour venir à moi,  
Moi, joyeux et content, je m'en irai vers toi.

Je vivrais « sans Licol » au milieu de la gloire,  
L'avenir vanterait mon nom et ma mémoire;  
Mais pour me consoler, devant ce clair miroir,  
Je veux m'examiner, m'admirer, me revoir.  
Telles d'un ruisseau se réfléchissent les roches,  
Je fais plus qu'elles, moi, je cire mes moustaches.

\*\*\*

Virgule est l'auteur d'une esquisse de mœurs : *Les principaux habitants du N° 14*. Voici comment il dépeint un de ses compatriotes du Grand district, le nommé J. ou *Puits sans fond*.

« Ce jeune homme résume assez bien les défauts et surtout les *capacités* de ses compatriotes des bords du Rhône, de la Grande-Eau et de l'Avançon.

» Un grand philosophe a dit de lui :

Puits sans fond, le collégien  
Au gousset toujours d'argent plein.  
Il est d'Yvorne bourgeois,  
Son nez s'en ressent quelquefois.

» Puits sans fond est collégien. Cependant ce long porte-cigare culotté avec patience et avec soin et au-dessus ce nez qui a plus de rubis que toutes les montres du monde jurèrent un peu avec la qualité sus-mentionnée.

» Les mauvaises langues disent bien qu'il fréquente quelque peu les cafés, mais, voyez-vous, défions-nous des mauvaises langues. Puits sans fond rentre souvent un peu trop gai, mais ne vous avisez pas de lui dire : « Puits sans fond, mon ami, tu est soûl », car aussitôt vous seriez foudroyé par cette réponse spirituelle et toujours invariablement la même : « Avec le vin que tu m'as payé. »

» Puits sans fond est assez assidu aux leçons quand rien ne l'empêche d'y assister; mais a-t-il un assortiment complet de maladies de tout genre et sur commande pour chaque fois.

» Puits sans fond a un grand avenir devant lui; la médecine a été choisie par lui comme devant être illustrée par ses travaux éminents sur les « capacités » relatives des gens d'Aigle, de Villeneuve, d'Ollon et de Huémoz.

» En outre il parviendra bien au grade de Grand Conseiller, même de Conseiller de paroisse.

Virgule fait aussi la chronique à l'occasion. Voici ce qu'il raconte à ses lecteurs :

« Toute la ville de Lausanne est en émoi. Un grand sinistre vient d'avoir lieu dans les mers du Chalet-à-Gobet. Le bateau à vapeur : *La Reine du Jorat*, qui fait le service de nuit entre Montpreveyres et Romanel, a sombré vis-à-vis de la rade des Croisettes. Tout l'équipage a été la proie des flammes; il a fallu jeter toute la cargaison à la mer; les passagers ont pu se sauver au moyen d'un radeau qui les a transportés dans une ville isolée au milieu de cette vaste mer. Une collecte est ouverte au bureau du journal en faveur des veuves des malheureux matelots. »

\*\*\*

Gorgibus se charge de la revue anecdotique. Voici un échantillon de son style :

« Pourquoi ne t'abonnes-tu pas à un journal quelconque, Jean ?

» — Un journal ! Mon père à sa mort m'en a laissé plein une arche. J'en ai encore pour dix ans à lire, au moins ! »

Sancho Pança apostille une lettre du syndic de... lettre qui se termine ainsi :

« J'espère que la présente vous trouvera en bonne santé; embrassé la fame de notre part, ainsi que les enfans et le chien. Ayé l'honneur de recevoir les salutations amprécées et rafraichissantes de votre dévoué... »

\*\*\*

Quant aux annonces, elles ne sont pas nombreuses. Elles ne sont pourtant pas chères : 2 centimes la ligne ou son espace. Ainsi la rédaction est-elle obligée de les remplacer par des annonces officielles dont voici un échantillon :

« A vendre chez Schnyder, coutelier et fabricant de machines à coudre à Lausanne, 50 aunes et demie de choucroute ayant très peu servi. »

Il y a cependant une annonce sincère, logée modestement au bas de la 4<sup>me</sup> page :

« A vendre une belle collection de 540 timbres-poste. Prix 15 francs.

» S'adresser à M. Chuard, chimiste, Cité-Desous, 14, au 3<sup>me</sup> étage. »

\*\*\*

*Le Grelot* du N° 14 n'a sans doute pas eu grande influence sur les lettres françaises ou vaudoises. Il nous a paru intéressant cependant de le signaler aux lecteurs du *Conteur*.

PIERRE D'ANTAN.

## Le Rhône et l'Arve.

Le Rhône, un jour, dans son pèlerinage,  
Rencontra l'Arve aux flots gris et bourbeux :

— Fi donc ! dit-il, en lui barrant passage,  
N'approche pas, vil torrent sablonneux !  
Ah ! si tes eaux étaient d'autre nature,  
J'accepterais d'unir notre destin.

Va transporter ailleurs ton onde impure,  
Et laisse-moi poursuivre mon chemin !

— Mais je puis bien, répliqua la rivière,  
Sans vous troubler, me ranger de côté,  
Et je saurai, moi, la toute première,  
Faire valoir votre grande beauté.

Chacun dira : « Comme cette Arve est grise !  
« Comme le Rhône est d'un bleu transparent ! »

— Par vanité, le fleuve eut la sottise  
De se soumettre à l'avis du torrent.

L'Arve, d'abord, par sa teinte grossière,  
Fit ressortir l'azur de son voisin ;

Mais, par degrés, dépassant la frontière,  
Elle en ternit le reflet cristallin.

Le Rhône vit, trop tard, que c'est folie  
De se fier aux propos des flatteurs,

Et que mauvaise compagnie  
Corrompt les bonnes mœurs.

Paul PRIVAT.

**Définition.** — Dans un lycée de demoiselles :

— Qu'est-ce que c'est qu'une périphrase ?

— C'est le cycle circonlocutoire d'une sonorité oratoire, comportant un atome d'idéalité perdu dans une profondeur verbale.

— Merci. (A part.) Toi, si jamais j'tépouse !...